

Communiqué commun CBI-MEDEF sur les relations franco-britanniques après la décision du Royaume-Uni de quitter l'Union européenne

Publié le 21 juillet 2016

Une délégation du Medef s'est rendue à Londres cette semaine pour une série de rencontres prévues de longue date avec des responsables politiques et des dirigeants d'entreprises. Ce jour, le président du Medef, Pierre Gattaz a rencontré son homologue du CBI (Confederation of British Industry) Paul Drechsler pour discuter des relations entre la France et le Royaume-Uni après la décision historique prise démocratiquement par le peuple britannique le 23 juin dernier.

Le CBI et le Medef s'engagent à travailler étroitement ensemble pour que les entreprises britanniques et françaises puissent surmonter les défis mais aussi pour saisir toutes les opportunités de cette situation nouvelle.

A l'issue de leur entretien, les présidents du CBI et du Medef ont publié la déclaration suivante :

La relation franco-britannique est particulièrement forte. Plus que jamais, nous sommes unis pour travailler ensemble au nouveau mode de relation que le Royaume-Uni devra établir avec le reste de l'Europe. Nous demeurons des amis proches et des alliés fidèles dans de très nombreux domaines dès lors que la France et le Royaume-Uni se positionnent comme les deux plus grandes puissances diplomatiques et militaires d'Europe.

Les échanges commerciaux entre le Royaume-Uni et la France ont doublé depuis la création du marché unique dans les années 90. Les exportations britanniques de biens et services vers la France s'élevaient à £13.9 milliards en 2014. Beaucoup d'entreprises françaises ont établi des filiales importantes au Royaume-Uni - on compte aujourd'hui près de 3 000 entreprises françaises installées au Royaume-Uni et employant plus de 400 000 personnes. Dans le même temps, 2300 entreprises britanniques emploient 230 000 personnes dans leurs filiales opérant sur le territoire français.

Aussi, le CBI et le Medef s'engagent à travailler étroitement ensemble pour que les entreprises britanniques et françaises puissent surmonter les défis mais aussi pour saisir toutes les opportunités de cette situation nouvelle. La première exigence est que l'esprit d'ouverture soit maintenu pour soutenir les liens commerciaux prospères qui existent entre le Royaume-Uni et la France. Par ailleurs, les entreprises doivent être étroitement impliquées en partenariat avec le gouvernement au moment où se dessineront les plans de négociation du Brexit. La communauté des entreprises veut voir un plan clair émerger rapidement.

Plus de 300 000 Français résident au Royaume-Uni et 170 000 Britanniques sont installés en France. Il est crucial que leurs droits de résidence et d'emploi à long terme puissent être sauvegardés. Les compétences de ces citoyens participent directement au succès de l'économie britannique comme de l'économie française, maintenant comme dans l'avenir.